

NOTE DE PRESENTATION**Budget primitif 2022 pour la Commune****I – PRESENTATION GLOBALE**

Section	Dépenses €	Recettes €
Fonctionnement	4 525 880,00	4 525 880,00
Investissement	3 198 096,00	3 198 096,00
TOTAL	7 723 976,00	7 723 976,00

2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour 2022, comme pour les années précédentes, nous avons essayé de nous rapprocher au plus près des recettes et des dépenses réelles de 2021 et d'anticiper les évolutions probables de 2022 pour inscrire les lignes budgétaires tant en dépenses qu'en recettes.

2.1 – Les charges à caractère général (1,230 M€, soit 27 % des dépenses).

En 2022, les dépenses à caractère général sont augmentées par rapport à celles réalisées en 2021. Même si leur niveau est toujours strictement surveillé, elles ont été réévaluées pour permettre d'assurer des dépenses non prévues mais surtout la forte hausse des dépenses énergétiques. En effet, les tarifs de l'électricité ont été plafonnés pour les entreprises et les particuliers mais pas pour les collectivités.

On constate par ailleurs, l'importance des charges incompressibles liées à l'accroissement des normes notamment en formations et habilitations du personnel, en dépenses liées à la dématérialisation, à la sécurité informatique et aux réformes permanentes de la réglementation.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble des services sont toujours sollicités pour optimiser leurs dépenses de fonctionnement.

En 2022, la collectivité continue de procéder à la modernisation de son réseau d'éclairage public par l'installation de lanternes à technologie led. Ceci devrait permettre une meilleure qualité de l'éclairage doublée d'une économie de consommation. Malheureusement, ceci ne devrait pas annoncer une économie de prix consécutivement à l'envolée des tarifs.

En 2022, les crédits inscrits pour les dépenses des carburants et combustibles (fuel domestique) sont en hausse par rapport à 2021 compte tenu de la crise économique actuelle qui grève le prix du baril de pétrole.

Lors du remplacement du chauffage dans les bâtiments, le système fioul est peu à peu abandonné et remplacé par d'autres énergies. La rénovation énergétique des bâtiments sera poursuivie en 2022 pour tenter de faire diminuer les coûts.

Les prévisions de dépenses d'alimentation sont supérieures à celles de 2019 en prévision des éventuelles hausses de prix de certaines denrées. En 2020 et 2021, les dépenses ont été moindres en raison de la crise sanitaire.

Les crédits inscrits en fournitures d'entretien et en fournitures de voirie sont maintenus à leur niveau de 2021.

Les dépenses relatives aux vêtements de travail et aux fournitures administratives sont aussi maintenues au même niveau. Les efforts ont été demandés aux différents services qui ont joué le jeu, les dépenses réalisées sur ces postes ne sont maintenant plus compressibles.

Les dotations de la commune pour les fournitures scolaires sont identiques à celles de 2021.

Les dépenses du 6068 sont inscrites pour 80 000 € (+ 30 000 € par rapport à 2021). Elles correspondent au réalisé 2021 des travaux effectués par le service technique sur les bâtiments communaux et correspondant à leur rénovation. Ces travaux seront immobilisés à leur terme car ils valorisent le patrimoine communal.

Depuis quelques années, la commune souscrit un crédit-bail pour les copieurs (article 6122), ceci permet d'assurer une rotation du matériel rapidement obsolète sans grever la section d'investissement.

Les crédits inscrits au 615221 – entretien de bâtiments publics – sont identiques (18 000 €) par rapport au réalisé 2021 (17 789 €). Ces crédits permettent de faire face aux travaux d'entretien des bâtiments communaux dont certains sont anciens et nécessitent des interventions.

Les sommes nécessaires à l'entretien des voies et réseaux inscrites aux articles 615231/2, sont maintenues. Ces dépenses concernent essentiellement les travaux confiés aux entreprises pour la dératisation, les élagages, le retraitement des déchets de la balayeuse, l'éclairage public.

Les coûts de maintenance (52 320 €) concernent les contrôles réglementaires obligatoires de plus en plus nombreux, la maintenance des logiciels informatiques, la maintenance de la nacelle, du tractopelle, de l'autolaveuse, le contrôle et l'entretien des alarmes, des ascenseurs, des chaudières, des systèmes d'installation de gaz, de sécurité incendie, etc...

Les crédits inscrits en 2022 pour la formation des agents (12 000 €), sont augmentés par rapport au réalisé de 2021 en raison notamment des recyclages et habilitations nécessaires au personnel technique et au coût de la formation continue des agents de police municipale. Les crédits portés sur ce compte doivent permettre de faire évoluer les pratiques du personnel par rapport aux directives du gouvernement et aux évolutions de la réglementation.

Le compte 6228 – Divers – est en diminution par rapport au réalisé de 2021. Ces crédits sont destinés à financer le nouveau marché d'organisation, coordination et gestion des accueils de loisirs passé avec Léo Lagrange (son montant a diminué par rapport à 2021, car il ne concerne plus le périscolaire maternelle qui est aujourd'hui assuré par les agents de la commune). Ces crédits concernent aussi le contrat de prestations passé avec la Communauté de Communes Bastides de Lomagne pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

2.2 – Les charges de personnel (2,177 M€ inscrits en 2022 contre 2 199 M€ réalisés en 2021) constituent la part la plus importante du budget de fonctionnement (48 % en 2022 contre 51 % en 2021). Cette diminution tient compte des 6 départs en retraite qui doivent intervenir courant 2022 (une partie de ces départs seulement seront remplacés : 1,80 ETP) et de la mise en disponibilité pour convenances personnelles d'1 agent.

De plus, les dépenses afférentes à la rémunération des agents en poste sur les compétences en cours de transfert à la communauté de communes seront remboursées par cette dernière.

2.3 – Les autres charges de gestion courante (0,371 M€) représentent 8 % des dépenses. Elles concernent les indemnités et cotisations diverses des élus, les frais de missions, les créances admises en non-valeur, les contributions aux organismes de regroupement ainsi qu'aux communes supportant le coût de la scolarisation d'enfants dont les familles résident sur la commune, enfin, les subventions aux associations et au CCAS. Ces crédits ont diminué par rapport à 2021 en raison de l'absence de contribution communale au service d'incendie qui est transféré en 2022 à la Communauté de Communes.

2.4 – Les charges financières (0,113 M€) représentent 2 % des dépenses de fonctionnement, il s'agit des intérêts de la dette. Elles sont en diminution par rapport à 2021 (0,120 M€).

2.5 – Un montant de 7 100 € a été inscrit au titre des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs.

2.6 – Les charges exceptionnelles (titres annulés ou remboursements de « trop perçus » sur participations) figurent pour 500 €.

2.7 – Les amortissements des immobilisations représentent 10 % des dépenses, soit 0,449 M€.

2.8 – Les dotations aux amortissements et aux provisions sont inscrites pour 12 405 €. Il s'agit des dépenses irrécouvrables ainsi que les provisions pour risques liés aux contentieux dont la commune fait l'objet.

2.9 – Une réserve de 50 000 € figure au budget en dépenses imprévues (compte 022).

2.10 – Un virement à la section d'investissement est effectué pour 115 086 €.

3 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

3.1 – Les produits des services représentent 5 % des recettes de fonctionnement (0,245 M€). Ils sont essentiellement constitués de la participation des familles aux frais de fonctionnement des différents services payants de la commune.

3.2 – Les impôts et taxes directs (2,365 M€ soit 52 % des recettes) comprennent les recettes de fiscalité, les dotations de l'intercommunalité, la péréquation, la taxe sur l'électricité, le prélèvement sur le produit des jeux, la taxe additionnelle aux droits de mutation...

L'évolution des bases de fiscalité directe s'effectue de la manière suivante par rapport à 2021 :

- + 3 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti (T.F.B.) ;
- + 3 % pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti (T.F.N.B.) ;

Il n'est pas proposé cette année d'augmentation des taux communaux :

TAXES	2021	2022
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	25,52	25,52
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	115,57	115,57

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette perte est compensée depuis l'exercice précédent par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le taux de référence départemental pour 2022 reste lui aussi inchangé soit 28,93 %.

Pour mémoire, le montant de TFPB départementale transféré n'est pas automatiquement égal au montant de la ressource de TH perdue par la commune. C'est pourquoi, un coefficient correcteur, calculé par la DGFIP, permet de neutraliser cet écart et d'équilibrer les compensations. Il est fixe et s'appliquera chaque année aux recettes de TFPB de la commune. Pour information : la commune de Beaumont de Lomagne fait partie des communes surcompensées. L'effet du coefficient correcteur entraîne la réduction du montant de TFPB à percevoir par la commune de 633 634 €.

En 2021, la commune a perçu 1 684 669 € au titre des impôts directs locaux. L'Etat nous annonce 1 740 346 € pour 2022.

Les autres produits fiscaux sont représentés par les dotations de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise (0,231 M€), la taxe sur l'électricité (0,103 M€), la taxe additionnelle aux droits de mutation (0,115 M€).

3.3 – Les dotations et participations (1,375 M€ soit 30 % des recettes) sont essentiellement constituées :

- De la dotation forfaitaire versée par l'Etat (estimée à 0,410 M€ en 2022 contre 0,411 M€ en 2021),
- De la dotation de solidarité rurale à 0,556 M€ (556 858 € perçus en 2021),
- De la dotation nationale de péréquation pour 0,134 M€ (134 322 € en 2021),
- Des participations versées par la C.A.F. au titre du Contrat Enfance pour l'ALSH évaluées à 0,095 M€,
- L'attribution du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle estimé à 16 950 €,
- De diverses attributions de compensation versées par l'Etat pour les exonérations fiscales qu'il consent à certaines catégories de contribuables (0,047 M€ estimés).
- La subvention de l'Etat pour la tarification sociale des cantines figure au 7488 pour 0,054 M€ (autres attributions et participations).

3.4 – Les produits de gestion courante figurent pour un montant de 0,269 M€ (6 % des recettes). Ils comprennent les loyers des immeubles communaux et des concessionnaires (redevances photovoltaïques, fermiers...) ainsi que le reversement par la communauté des communes des charges de fonctionnement liées aux compétences en cours de transfert.

3.5 – Le remboursement par l'assureur des traitements des agents titulaires en arrêt de travail a été évalué à 0,068 M€ (2 % des recettes).

3.6 – Les dotations aux amortissements et aux provisions sont inscrites pour 12 405 €. Il s'agit des dépenses irrécouvrables et des provisions pour litiges.

3.7 – L'écriture comptable en recettes de fonctionnement correspondant aux travaux d'investissement réalisés par la régie municipale technique est inscrite pour 0,157 M€ (3 % des RF).

3.8 – L'excédent de fonctionnement reporté s'élève à 0,034 M€ (1% des recettes).

4 – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

4.1 – Le remboursement du capital des emprunts figure pour un montant de 0,799 M€.

4.2 – En application de l'article L 2311-2 du CGCT, les opérations inscrites au budget sont les suivantes :

Opérations	Montant en €	Détail opération
20422 – Subventions d'équipement versées	12 000,00	Subventions « opération façades »
2116 – Cimetières	8 070,30	Etude pour l'extension du cimetière
2128 – Aménagement terrains	12 000,00	Enrochement de la digue
21318 – Constructions - autres bâtiments publics	1 717 508,52	Etanchéité toiture La Poste, Travaux, Moe, contrôles divers du Pôle TEC Etude et travaux d'urgence de l'église Notre Dame Rénovation plafond église St Jean Garde-corps des tribunes du foot Châssis vitrés salle des fêtes Réfection de classes école primaire
2132 – Constructions – Immeubles de rapport	5 000,00	Menuiseries logement rue Darquier
21534 – Réseau d'électrification	95 951,00	Pose et dépose de gamelles d'éclairage public à led Création réseau éclairage public ch. Bourdette Nord Réseau BT / Telecom – Dissimulation Bd de Verdun
2182 – Matériel de transport	15 000,00	Acquisition d'un véhicule pour les espaces verts
2183 – Matériel informatique	41 790,00	Acquisition matériel informatique école primaire Remplacement matériel informatique divers services
2184 - Mobilier	7 244,68	Acquisition mobilier service administratif

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF

Reçu le 13/04/2022

Publié le 13/04/2022

2188 – Autres immos corporelles	206 940,50	Acquisition d'extincteurs Acquisition de défibrillateurs Etude et 1ère phase de travaux de vidéoprotection Alarme poste de police Changement circulateur chauffage école maternelle Acquisition sèche-mains école primaire /salle des fêtes Acquisition de matériel de cuisine restaurant scolaire Acquisition motorisation de portail centre aéré Acquisition de jeux pour enfants base de loisirs Acquisition de bornes escamotables pour la halle Fourniture et pose d'une signalétique directionnelle Acquisition d'un désherbeur à eau chaude Acquisition d'un chariot élévateur Acquisition tondeuse terrains sportifs Acquisition de bennes de transport
TOTAL	2 121 505,00	

4.3 – Le chapitre 040 retrace les opérations d'ordre de transfert entre sections. Les crédits inscrits soit 0,157 M€ correspondent aux travaux de régie réalisés par le service technique sur des biens inscrits à l'inventaire. Il s'agit de travaux de rénovation, d'amélioration ou de réhabilitation.

La commune a adopté (délibérations n°21-065 du 4/11/2021 et n°22-005 du 21/02/2022) le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de la commune. Au 1^{er} janvier 2023, la M57 remplacera la M14. Cette nouvelle nomenclature prévoit une gestion pluriannuelle des crédits avec notamment la définition et le vote d'autorisations de programme et autorisations d'engagement.

La plus importante opération d'investissement figurant au budget de la commune est la création du pôle Touristique, Economique et Culturel. De manière anticipée en regard de l'application de la nomenclature M57, des tableaux pluriannuels de répartition de la dépense, et de la dette sont présentés ci-dessous pour cette opération :

Tableau de répartition de la dépense par exercice

Lots	Montant total du marché	Réalizations			Total réalisé	Autorisations de Programme (AP)	Autorisations d'Engagement (AE)		
		2019	2020	2021			2022	2023	2024
Gros œuvre	1 228 453,79 €	205 098,60 €	408 842,64 €	9 124,18 €	623 065,42 €	605 388,37 €	504 079,35 €	101 309,02 €	- €
Injection résine	66 000,00 €	- €	66 000,00 €	- €	66 000,00 €	- €	- €	- €	- €
Charpente couv.	249 600,00 €	- €	135 890,32 €	- €	135 890,32 €	113 709,68 €	- €	113 709,68 €	- €
Etanchéité	14 615,88 €	- €	12 537,00 €	- €	12 537,00 €	2 078,88 €	- €	2 078,88 €	- €
Serrurerie	238 800,00 €	- €	- €	16 690,74 €	16 690,74 €	222 109,26 €	- €	200 000,00 €	22 109,26 €
Menuiseries alu	58 800,06 €	- €	2 940,00 €	- €	2 940,00 €	55 860,06 €	- €	40 000,00 €	15 860,06 €
Menuiseries bois	337 313,70 €	- €	67 956,40 €	96 302,52 €	164 258,92 €	173 054,78 €	- €	120 000,00 €	53 054,78 €
Plâtrerie fx plafds	254 400,00 €	- €	95 791,38 €	21 404,32 €	117 195,70 €	137 204,30 €	- €	80 000,00 €	57 204,30 €
Carrelage faïence	66 000,00 €	- €	- €	23 917,90 €	23 917,90 €	42 082,10 €	- €	7 000,00 €	35 082,10 €
Sols collés	57 600,00 €	- €	- €	35 672,85 €	35 672,85 €	21 927,15 €	- €	- €	21 927,15 €
Plomberie Sanit.	461 621,59 €	5 963,18 €	218 617,89 €	73 064,55 €	297 645,62 €	163 975,97 €	- €	30 000,00 €	133 975,97 €
Electricité	379 200,00 €	- €	59 233,31 €	82 401,94 €	141 635,25 €	237 564,75 €	- €	37 500,00 €	200 064,75 €
Peinture	159 951,53 €	- €	- €	60 318,15 €	60 318,15 €	99 633,38 €	- €	- €	99 633,38 €
Ascenseur	32 280,00 €	- €	- €	- €	- €	32 280,00 €	- €	- €	32 280,00 €
Traitmt humidité	3 471,60 €	- €	- €	- €	- €	3 471,60 €	- €	3 471,60 €	- €
Total	3 608 108,15 €	211 061,78 €	1 067 808,94 €	418 897,15 €	1 697 767,87 €	1 910 340,28 €	504 079,35 €	735 069,18 €	671 191,75 €

Tableau pluriannuel de la dette pour l'opération

Banque	Montant emprunté	Annuités (K€)															
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	
Caisse d'épargne	212 400,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	15 689,00 €	
CDC	950 000,00 €		41 392,86 €	40 985,72 €	40 578,57 €	40 171,43 €	39 764,29 €	39 357,15 €	38 950,00 €	38 542,86 €	38 135,72 €	37 728,57 €	37 321,43 €	36 914,29 €	36 507,15 €	jusqu'en 2037	
Caisse d'épargne*	800 000,00 €	242 846,49 €	*														

* Prêt relais remboursé au fur et à mesure du versement des subventions (compensation du décalage dans le versement des subventions)

4.4 – Une estimation des avances à verser sur les nouveaux marchés est inscrite pour 30 000 €.

4.5 – Les crédits prévus au chapitre 041 – opérations patrimoniales - permettent de faire figurer les remboursements d'avances sur les marchés en cours.

5 – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

5.1 – La prévision de crédits pour la taxe d'aménagement est inscrite pour 29 000 €.

5.2 – Le F.C.T.V.A. figure pour un montant de 0,136 M €.

5.3 – Les subventions (au titre de l'exercice 2022) figurent pour un montant de 1,551 M€. Elles concernent les subventions de l'Etat, de la région, du Département, de l'Europe et de la Communauté de Communes.

5.4 – L'amortissement des immobilisations : 0,449 M € est une opération d'ordre.

5.5 – Le chapitre 16 est alimenté pour 1 350,96 €. Il s'agit de l'encaissement des cautions pour les logements communaux.

5.6 – Le virement de la section de fonctionnement figure pour 0,115 M€.

5.7 – Les cessions sont retracées pour un montant de 0,066 M€. Il s'agit de la vente des terrains de la zone d'activités à la société FERVERT ainsi que de la maison d'habitation située 3, rue Vernhes.

5.8 – Les crédits prévus au chapitre 041 – opérations patrimoniales - permettent de faire figurer les remboursements d'avances sur les marchés en cours.

5.9 – L'excédent d'investissement reporté est inscrit pour 814 026,59 €.

C O N C L U S I O N

Les marges de manœuvre destinées à dégager des crédits pour l'investissement sont toujours étroites.

Toutefois, le budget 2022 permet de poursuivre le programme ambitieux engagé depuis 2014.

A côté de l'important investissement que constitue le Pôle TEC. Et prochainement l'église Notre Dame, il est nécessaire de continuer à dégager des crédits pour l'investissement

« courant » comme la réhabilitation ou la rénovation des bâtiments communaux, l'acquisition de matériels plus performants pour une optimisation du fonctionnement des services municipaux, le remplacement des matériels et outillages techniques, le déploiement de la vidéo protection...

En ce qui concerne le fonctionnement, compte tenu du faible niveau des reversements de l'intercommunalité et des recettes fiscales (cf. le ROB) dès que des possibilités d'économies sont identifiées, les contrats sont renégociés, les différentes procédures de marchés publics sont utilisées pour permettre à la collectivité d'obtenir la qualité pour le meilleur prix, le fonctionnement et l'organisation des services sont optimisées. Deux services sont transférés à l'intercommunalité en 2022 (médiathèque et piscine), ceci doit permettre aussi d'alléger les dépenses de fonctionnement.

L'objectif consiste donc à contenir les dépenses malgré les normes réglementaires exponentielles budgétivores imposées aux collectivités, les transferts de compétences de la part de l'Etat sans contrepartie financière et enfin, la hausse des dépenses énergétiques et de carburants liés à la crise économique qui débute.

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF

Reçu le 13/04/2022

Publié le 13/04/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Numéro SIRET : 21820013700014

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Beaumont-de-Lomagne

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE BEAUMONT DE LOMAGNE

ANNEE 2022

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

SOMMAIRE

Pages	
2	I. Informations générales
2	A - Informations statistiques, fiscales et financières
3	B - Modalités de vote du budget
4	II. Présentation générale du budget
4	A1 - Vue d'ensemble - Sections
5	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
7	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
8	B2 - Balance générale du budget - Recettes
9	III. Vote du budget
9	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
12	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
18	A - Eléments du bilan	X	
18	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
18	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
21	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
24	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
28	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
30	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
31	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
32	A4 - Etat des provisions	X	
32	A5 - Etalement des provisions	X	
33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
35	B - Engagements hors bilan	X	
36	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
37	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
38	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
38	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
39	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
39	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
40	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
42	C - Autres éléments d'informations	X	
42	C1 - Etat du personnel	X	
46	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
46	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
46	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
47	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
48	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	X	
48	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
49	D2 - Arrêté et signatures	X	

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

8 2 0 1 3	COMMUNE DE BEAUMONT DE LOMAGNE BP 2022	BUDGET PRIMITIF
-----------	---	-----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	4 044
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	111
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Cnes de la Lomagne Tarn & Garonnaise	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 986 665,00	2 826 568,00	698,95	960,16

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	940,84	820,00
2	Produits des impositions directes/population	430,35	477,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 071,88	1 023,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	434,64	294,00
5	Encours de dette/population	1 159,58	741,00
6	DGF/population	272,00	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5722	0,5420
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0737	0,8810
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4054	0,2870
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,0818	0,7200

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 525 880,00	4 492 049,31
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		33 830,69
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 525 880,00	4 525 880,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 658 932,30	1 326 717,96
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	539 163,70	1 057 351,45
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		814 026,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 198 096,00	3 198 096,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		7 723 976,00	7 723 976,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 059 638,00		1 230 285,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 227 495,00		2 177 440,00		
014	Atténuations de produits	7 100,00		7 100,00		
65	Autres charges de gestion courante	430 569,00		371 326,00		
Total des dépenses de gestion courante		3 724 802,00	0,00	3 786 151,00	0,00	0,00
66	Charges financières	128 685,00		113 083,00		
67	Charges exceptionnelles	3 269,00		500,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires	2 000,00		12 405,00		
022	Dépenses imprévues			50 000,00		
Total des dépenses réelles de fonct.		3 858 756,00	0,00	3 962 139,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement			115 086,00		
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	472 750,00		448 655,00		
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		472 750,00	0,00	563 741,00	0,00	0,00
TOTAL		4 331 506,00	0,00	4 525 880,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	63 824,00		68 000,00		
70	Produits des services, domaine et vent	219 210,00		244 889,00		
73	Impôts et taxes	2 309 158,00		2 365 215,00		
74	Dotations, subventions et participations	1 281 831,00		1 374 867,00		
75	Autres produits de gestion courante	391 560,00		269 318,00		
Total des recettes de gestion courante		4 265 583,00	0,00	4 322 289,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	11,00		5,31		
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires	2 000,00		12 405,00		
Total des recettes réelles de fonct.		4 267 594,00	0,00	4 334 699,31	0,00	0,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	126 600,00		157 350,00		
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		126 600,00	0,00	157 350,00	0,00	0,00
TOTAL		4 394 194,00	0,00	4 492 049,31	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

33 830,69

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

33 830,69

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (1)

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées	9 005,00		12 000,00		
21	Immobilisations corporelles	2 472 392,89	539 163,70	1 570 341,30		539 163,70
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			30 000,00		
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 481 397,89	539 163,70	1 612 341,30	0,00	539 163,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	79 521,00				
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	1 102 600,00		851 795,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	1 182 121,00	0,00	851 795,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'invest.	3 663 518,89	539 163,70	2 464 136,30	0,00	539 163,70
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	126 600,00		157 350,00		
041	Opérations patrimoniales	37 446,00		37 446,00		
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	164 046,00	0,00	194 796,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 827 564,89	539 163,70	2 658 932,30	0,00	539 163,70

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE + 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 539 163,70

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	1 434 460,89	921 645,51	50 464,00		921 645,51
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	800 000,00				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	2 234 460,89	921 645,51	50 464,00	0,00	921 645,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	271 675,00		164 800,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv. d'investissement non transférables	595 489,00	135 705,94	443 396,00		135 705,94
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 350,00		1 350,96		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	31 120,00		65 520,00		
	Total des recettes financières	899 634,00	135 705,94	675 066,96	0,00	135 705,94
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'invest.	3 134 094,89	1 057 351,45	725 530,96	0,00	1 057 351,45
021	Virement de la section de fonctionnement			115 086,00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	472 750,00		448 655,00		
041	Opérations patrimoniales	37 446,00		37 446,00		
	Total des recettes d'ordre d'invest.	510 196,00	0,00	601 187,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 644 290,89	1 057 351,45	1 326 717,96	0,00	1 057 351,45

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE + 814 026,59

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 1 871 378,04

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) 406 391,00

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 230 285,00		1 230 285,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 177 440,00		2 177 440,00
014	Atténuations de produits	7 100,00		7 100,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	371 326,00		371 326,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	113 083,00		113 083,00
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	12 405,00	448 655,00	461 060,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		115 086,00	115 086,00
Dépenses de fonctionnement - Total		3 962 139,00	563 741,00	4 525 880,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 525 880,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	851 795,00		851 795,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées	12 000,00		12 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 109 505,00	194 796,00	2 304 301,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	30 000,00		30 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		3 003 300,00	194 796,00	3 198 096,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 198 096,00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	68 000,00		68 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	244 889,00		244 889,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		157 350,00	157 350,00
73	Impôts et taxes	2 365 215,00		2 365 215,00
74	Dotations, subventions et participations	1 374 867,00		1 374 867,00
75	Autres produits de gestion courante	269 318,00		269 318,00
76	Produits financiers	5,31		5,31
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires	12 405,00		12 405,00
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		4 334 699,31	157 350,00	4 492 049,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	33 830,69
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 525 880,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	164 800,00		164 800,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 551 211,45		1 551 211,45
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	1 350,96		1 350,96
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		37 446,00	37 446,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		448 655,00	448 655,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		115 086,00	115 086,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 520,00		65 520,00
Recettes d'investissement - Total		1 782 882,41	601 187,00	2 384 069,41

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	814 026,59
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 198 096,00
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	1 059 638,00	1 230 285,00	
60611	Eau et assainissement	47 000,00	60 525,00	
60612	Energie - Electricité	130 000,00	170 000,00	
60621	Combustibles	35 000,00	65 000,00	
60622	Carburants	20 000,00	30 000,00	
60623	Alimentations	52 000,00	59 500,00	
60628	Autres fournitures non stockées	100 000,00	110 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	23 000,00	36 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	7 620,00	10 000,00	
60633	Fournitures de voirie	35 000,00	35 000,00	
60636	Vêtements de travail	7 450,00	7 450,00	
6064	Fournitures administratives	4 500,00	4 600,00	
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	4 500,00	4 500,00	
6067	Fournitures scolaires	8 500,00	8 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	50 000,00	80 000,00	
6122	Crédit-bail mobilier	12 965,00	12 965,00	
6135	Locations mobilières	35 575,00	52 500,00	
61521	Terrains	4 000,00	4 000,00	
615221	Bâtiments publics	25 200,00	18 690,00	
615228	Autres bâtiments	10 200,00	10 010,00	
615231	Voiries	20 000,00	20 000,00	
615232	Réseaux	3 000,00	3 000,00	
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	7 000,00	15 000,00	
6156	Maintenance	55 150,00	52 320,00	
6161	Multirisques	28 610,00	29 030,00	
6182	Documentation générale et technique	1 940,00	2 100,00	
6184	Versements à des organismes de formation	12 740,00	12 000,00	
6188	Autres frais divers	15 000,00	1 000,00	
6226	Honoraires	18 550,00	19 500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	14 000,00	
6228	Divers	168 500,00	160 000,00	
6231	Annonces et insertions	2 300,00	2 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	5 500,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	3 600,00	
6237	Publications	3 500,00	3 400,00	
6247	Transports collectifs	3 500,00	2 000,00	
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	7 500,00	
6262	Frais de télécommunications	19 500,00	25 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	903,00	1 100,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	3 880,00	3 900,00	
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois commu	1 000,00	1 000,00	
62878	A d'autres organismes	2 060,00	2 000,00	
6288	Autres services extérieurs	245,00	245,00	
63512	Taxes foncières	48 000,00	53 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	150,00	150,00	
6358	Autres droits	600,00	600,00	
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres		100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 227 495,00	2 177 440,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	6 285,00	6 100,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	26 065,00	27 000,00	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	3 770,00	3 500,00	
64111	Rémunération principale	1 126 405,00	1 100 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de ré	28 315,00	26 300,00	
64114	Indemnité inflation		5 200,00	
64118	Autres indemnités	231 070,00	219 000,00	
64131	Rémunération	46 340,00	38 320,00	
64138	Autres indemnités	8 400,00	6 300,00	
64168	Autres emplois d'insertion	21 590,00	32 500,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	191 900,00	185 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	379 500,00	363 700,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 910,00	3 100,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	131 077,00	140 580,00	
6456	Versement au FNC du supplément familial	443,00		
6458	Cotisations aux organismes sociaux	4 585,00	4 300,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 940,00	5 800,00	
6488	Autres charges	12 900,00	10 740,00	
014	Atténuations de produits	7 100,00	7 100,00	
7391171	Dégrév. TF sur prop. non bâties pour jeune	7 100,00	7 100,00	
65	Autres charges de gestion courante	430 569,00	371 326,00	
6521	Déficit des budgets annexes à carac. admin	20 000,00	39 500,00	
6531	Indemnités	91 500,00	92 450,00	
6532	Frais de mission	500,00	3 000,00	
6533	Cotisations de retraite	4 900,00	4 900,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	7 500,00	7 500,00	
6535	Formation	500,00	500,00	
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin mand	53,00	55,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	405,00	
6553	Service d'incendie	74 104,00		
6558	Autres contributions obligatoires	35 260,00	39 325,00	
657362	CCAS	1 000,00	1 000,00	
65738	Autres organismes	5 500,00	8 068,00	
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	186 072,00	159 173,00	
65888	Autres	1 680,00	15 450,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		3 724 802,00	3 786 151,00	0,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	128 685,00	113 083,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	88 120,00	79 600,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	34 270,00	40 671,00	
	ICNE de l'exercice N-1	-34 080,00	-34 268,00	
6618	Intérêts des autres dettes	26 200,00	24 100,00	
6688	Autres	14 175,00	2 980,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	3 269,00	500,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	2 769,00		
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (2 000,00	12 405,00	
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circul	2 000,00	405,00	
6875	Dot.aux prov.pour risques&charges excepti		12 000,00	
022	Dépenses imprévues (e)		50 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 858 756,00	3 962 139,00	0,00
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement		115 086,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	472 750,00	448 655,00	
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & co	472 750,00	448 655,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		472 750,00	563 741,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		472 750,00	563 741,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		4 331 506,00	4 525 880,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 525 880,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	40 671,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-34 268,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	6 403,00

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	63 824,00	68 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	63 824,00	62 800,00	
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr		5 200,00	
70	Produits des services, domaine et vente	219 210,00	244 889,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	3 000,00	3 000,00	
70321	Droits stationnement&location sur la voie p		3 000,00	
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	14 020,00	10 356,00	
7062	Redevances & droits des serv. à caractère c	2 000,00	1 000,00	
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	100 000,00	88 000,00	
70688	Autres prestations de service	32 000,00	18 500,00	
70848	aux autres organismes	60 945,00	112 493,00	
70878	par d'autres redevables	7 245,00	8 540,00	
73	Impôts et taxes	2 309 158,00	2 365 215,00	
73111	Impôts directs locaux	1 675 722,00	1 740 346,00	
73211	Attribution de compensation	154 467,00	230 869,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire	38 200,00		
73223	Fds de péréquation des ress com et interco	68 000,00	67 000,00	
7336	Droits de place	10 000,00	11 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électric	110 000,00	103 000,00	
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	82 769,00	89 000,00	
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	10 000,00	9 000,00	
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	160 000,00	115 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 281 831,00	1 374 867,00	
7411	Dotation forfaitaire	410 450,00	410 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	519 450,00	556 000,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	130 200,00	134 000,00	
744	FCTVA	295,00	1 800,00	
74718	Autres	10 600,00	12 000,00	
7472	Régions	12 000,00	12 300,00	
7473	Départements		1 517,00	
74748	Autres communes	26 400,00	34 499,00	
7478	Autres organismes	110 000,00	95 000,00	
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax	15 800,00	16 950,00	
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	46 026,00	46 741,00	
7488	Autres attributions et participations	610,00	54 060,00	
75	Autres produits de gestion courante	391 560,00	269 318,00	
752	Revenus des immeubles	127 190,00	140 000,00	
7561	Régies dotées de la seule autonomie finan	200 000,00		
757	Redevances versées par fermiers & conce	38 770,00	43 770,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	25 600,00	85 548,00	
TOTAL GESTION DES SERVICES		4 265 583,00	4 322 289,00	0,00
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
76	Produits financiers (b)	11,00	5,31	
7688	Autres	11,00	5,31	
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises provisions semi-budgétaires (2 000,00	12 405,00	
7817	Rep.sur prov.pour dépréciation actifs circu	2 000,00	405,00	
7875	Rep.sur prov.pour risques&charges except		12 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 267 594,00	4 334 699,31	0,00
= a + b + c + d				
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	126 600,00	157 350,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
722	Immobilisations corporelles	126 600,00	157 350,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		126 600,00	157 350,00	0,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	4 394 194,00	4 492 049,31	0,00
--	---------------------	---------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	33 830,69
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 525 880,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho	9 005,00	12 000,00	
20422	Bâtiments et installations	9 005,00	12 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opér	2 472 392,89	1 570 341,30	
2116	Cimetières	14 500,00	8 070,30	
2128	Autres agencements et aménagements de	12 000,00	12 000,00	
21311	Hôtel de ville	2 079 172,89	1 227 665,00	
2132	Immeubles de rapport		5 000,00	
2152	Installations de voirie	21 460,00		
21534	Réseaux d'électrification	47 500,00	95 951,00	
2182	Matériel de transport	15 000,00	15 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	23 200,00	41 790,00	
2184	Mobilier	78 210,00	940,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	181 350,00	163 925,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio		30 000,00	
238	Avances versées sur comm.immo.corporel		30 000,00	
Total des dépenses d'équipement		2 481 397,89	1 612 341,30	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	79 521,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	79 521,00		
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	1 102 600,00	851 795,00	
1641	Emprunts en euros	1 050 000,00	798 515,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	50 600,00	51 280,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		1 182 121,00	851 795,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 663 518,89	2 464 136,30	0,00

040	Opération d'ordre transfert entre section	126 600,00	157 350,00	
	Charges transférées	126 600,00	157 350,00	
21311	Hôtel de ville	93 600,00	100 850,00	
2132	Immeubles de rapport	3 000,00		
2151	Réseaux de voirie		10 000,00	
2152	Installations de voirie	10 000,00	12 500,00	
21534	Réseaux d'électrification	20 000,00	22 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		12 000,00	
041	Opérations patrimoniales	37 446,00	37 446,00	
21311	Hôtel de ville	37 446,00	37 446,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		164 046,00	194 796,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	3 827 564,89	2 658 932,30	0,00
---	--------------	--------------	------

+

RESTES A REALISER N-1	539 163,70
------------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 198 096,00
---	--------------

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	1 434 460,89	50 464,00	
1322	Régions	610 502,00	3 359,00	
1323	Départements	66 495,00	41 738,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	757 463,89	5 367,00	
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	800 000,00		
1641	Emprunts en euros	800 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		2 234 460,89	50 464,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	271 675,00	164 800,00	
10222	FCTVA	242 675,00	135 800,00	
10226	Taxe d'aménagement	29 000,00	29 000,00	
138	Autres subv. d'inv. non transférables	595 489,00	443 396,00	
1381	Etat et établissements nationaux	39 844,00		
1387	Budget communautaire et fonds structurels	400 000,00	400 000,00	
1388	Autres	155 645,00	43 396,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 350,00	1 350,96	
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	31 120,00	65 520,00	
Total des recettes financières		899 634,00	675 066,96	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 134 094,89	725 530,96	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement		115 086,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	472 750,00	448 655,00	
2804132	Bâtiments et installations	100,00		
2804172	Bâtiments et installations	5 108,00	5 108,00	
2804173	Projets d'infrastructures d'intérêt national	2 032,00	1 277,00	
280422	Bâtiments et installations	1 630,00	2 895,00	
28128	Autres agencements et aménagements de	23 068,00	20 007,00	
281311	Hôtel de ville	208 990,00	214 225,00	
281318	Autres bâtiments publics	54 252,00	54 252,00	
28132	Immeubles de rapport	4 495,00	4 662,00	
28135	Install.géné., agencement, aménagements d	5 976,00		
28138	Autres constructions	8 618,00	5 606,00	
28151	Réseaux de voirie	16 874,00	12 515,00	
28152	Installations de voirie	1 756,00	1 756,00	
281534	Réseaux d'électrification	18 820,00	22 514,00	
28158	Autres install., matériel et outillage techniq	330,00	330,00	
28181	Install.générales, agencement & aménagemen	2 173,00	2 173,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
28182	Matériel de transport	3 230,00	6 830,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	14 230,00	6 989,00	
28184	Mobilier	2 472,00	7 946,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	98 596,00	79 570,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		472 750,00	563 741,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	37 446,00	37 446,00	
238	Avances versées sur comm.immo.corporel	37 446,00	37 446,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		510 196,00	601 187,00	0,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	3 644 290,89	1 326 717,96	0,00
---	---------------------	---------------------	-------------

	+
RESTES A REALISER N-1	1 057 351,45
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	814 026,59
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 198 096,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	 1 220 429,00 2 723 820,00 24 900,00 173 201,00
Dépenses de l'exercice	 1 220 429,00 2 723 820,00 24 900,00 173 201,00
011	Charges à caractère général 472 475,00 437 859,00 18 900,00 125 403,00
012	Charges de personnel et frais assi 2 144 940,00
014	Atténuations de produits 7 100,00
65	Autres charges de gestion courant 1 125,00 141 021,00 6 000,00 47 798,00
66	Charges financières 113 083,00
67	Charges exceptionnelles 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétai 12 405,00
022	Dépenses imprévues 50 000,00
023	Virement à la section d'investissem 115 086,00
042	Opérations d'ordre de transfert en 448 655,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio
002	Résultat reporté
Restes à réaliser, reports	
RECETTES	 3 554 968,00 111 899,00 3 000,00 347 351,00
Recettes de l'exercice	 3 554 968,00 111 899,00 3 000,00 347 351,00
013	Atténuations de charges 68 000,00
70	Produits des services, domaine et v 11 391,00 3 000,00 88 000,00
73	Impôts et taxes 2 165 813,00 76 402,00
74	Dotations, subventions et particip 1 165 491,00 12 000,00 182 949,00
75	Autres produits de gestion courant 20 073,00 20 508,00
76	Produits financiers 5,31
77	Produits exceptionnels
78	Reprises provisions semi-budgétair 12 405,00
042	Opérations d'ordre de transfert en 157 350,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio
002	Résultat reporté 33 830,69
	Autres recettes 157 350,00
Restes à réaliser, reports	
SOLDE	 2 334 539,00 -2 611 921,00 -21 900,00 174 150,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
----------	--------------	------------------------	---	--------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		112 747,00	126 191,00	80 395,00	
Dépenses de l'exercice		112 747,00	126 191,00	80 395,00	
011	Charges à caractère général	9 583,00	58 473,00	80 395,00	
012	Charges de personnel et frais assi				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant	103 164,00	67 718,00		
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES		109 070,00	160 643,00	300,00	
Recettes de l'exercice		109 070,00	160 643,00	300,00	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v	84 644,00	43 373,00		
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip		12 910,00		
75	Autres produits de gestion courant	24 426,00	104 360,00	300,00	
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
	Autres recettes				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		-3 677,00	34 452,00	-80 095,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	 59 062,00 5 135,00 4 525 880,00
Dépenses de l'exercice	 59 062,00 5 135,00 4 525 880,00
011	Charges à caractère général 26 562,00 635,00 1 230 285,00
012	Charges de personnel et frais assi 32 500,00 2 177 440,00
014	Atténuations de produits 7 100,00
65	Autres charges de gestion courant 4 500,00 371 326,00
66	Charges financières 113 083,00
67	Charges exceptionnelles 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétai 12 405,00
022	Dépenses imprévues 50 000,00
023	Virement à la section d'investissem 115 086,00
042	Opérations d'ordre de transfert en 448 655,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio
002	Résultat reporté
Restes à réaliser, reports	
RECETTES	 94 262,00 126 568,00 17 819,00 4 525 880,00
Recettes de l'exercice	 94 262,00 126 568,00 17 819,00 4 525 880,00
013	Atténuations de charges 68 000,00
70	Produits des services, domaine et v 3 725,00 10 356,00 400,00 244 889,00
73	Impôts et taxes 112 000,00 11 000,00 2 365 215,00
74	Dotations, subventions et particip 1 517,00 1 374 867,00
75	Autres produits de gestion courant 90 537,00 2 695,00 6 419,00 269 318,00
76	Produits financiers 5,31
77	Produits exceptionnels
78	Reprises provisions semi-budgétair 12 405,00
042	Opérations d'ordre de transfert en 157 350,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio
002	Résultat reporté 33 830,69
	Autres recettes 157 350,00
Restes à réaliser, reports	
SOLDE	 94 262,00 67 506,00 12 684,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		760 753,00	1 865 947,98	31 880,00	68 800,00
Dépenses de l'exercice		743 113,00	1 459 643,30	31 880,00	68 800,00
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	226 137,00	902 028,30	31 880,00	68 800,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours	30 000,00			
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	292 180,00	557 615,00		
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s	157 350,00			
041	Opérations patrimoniales	37 446,00			
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports		17 640,00	406 304,68		
RECETTES		1 645 533,59	1 410 242,51		46 419,00
Recettes de l'exercice		1 645 533,59	415 130,00		46 419,00
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç		415 130,00		46 419,00
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves	164 800,00			
138	Autres subv. d'inv. non transférabl		400 000,00		34 396,00
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa	65 520,00			
021	Virement de la section de fonction	115 086,00			
040	Opérations d'ordre de transfert en	448 655,00			
041	Opérations patrimoniales	37 446,00			
001	Résultat reporté	814 026,59			
Restes à réaliser, reports			995 112,51		
SOLDE		884 780,59	-455 705,47	-31 880,00	-22 381,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		103 754,98	100 493,54	4 615,50	
Dépenses de l'exercice		40 000,00	92 045,00		
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	92 045,00		
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports		63 754,98	8 448,54	4 615,50	
RECETTES		62 681,94			
Recettes de l'exercice		17 944,00			
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç	17 944,00			
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports		44 737,94			
SOLDE		-41 073,04	-100 493,54	-4 615,50	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		110 100,00	151 751,00	3 198 096,00
Dépenses de l'exercice		110 100,00	113 351,00	2 658 932,30
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées	12 000,00		12 000,00
21	Immobilisations corporelles	96 100,00	113 351,00	1 570 341,30
22	Immobilisations reçues en affectat			
23	Immobilisations en cours			30 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reç			
16	Emprunts et dettes assimilés	2 000,00		851 795,00
18	Compte de liaison : affectation (B			
26	Participations et créances ratt. à d			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre transfert entre s			157 350,00
041	Opérations patrimoniales			37 446,00
001	Résultat reporté			
Restes à réaliser, reports			38 400,00	539 163,70
RECETTES		1 350,96	31 868,00	3 198 096,00
Recettes de l'exercice		1 350,96	14 367,00	2 140 744,55
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reç		14 367,00	493 860,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 350,96		1 350,96
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectat			
23	Immobilisations en cours			
10	Dotations, fonds divers et reserves			164 800,00
138	Autres subv. d'inv. non transférabl		9 000,00	443 396,00
18	Compte de liaison : affectation (B			
26	Participations et créances ratt. à d			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisa			65 520,00
021	Virement de la section de fonction			115 086,00
040	Opérations d'ordre de transfert en			448 655,00
041	Opérations patrimoniales			37 446,00
001	Résultat reporté			814 026,59
Restes à réaliser, reports			17 501,00	1 057 351,45
SOLDE		-108 749,04	-119 883,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégo- rie d'imprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
IV - ANNEXES														
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE														
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE														
A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)														
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 266 226,57									
1641 Emprunts en euros					6 016 226,57									
007320110221	CAISSE D EPARGNE MIDI-PYRENEES	22/02/2011		15/04/2013	200 000,00	F			3,64	EUR	S	P	N	A-1
007320110222	CAISSE D EPARGNE MIDI-PYRENEES	22/02/2011		15/04/2013	800 000,00	F			3,64	EUR	S	P	N	A-1
00748297619	CAISSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	25/09/2012		10/10/2013	400 000,00	F			4,91	EUR	A	P	N	A-1
030552E	CAISSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	02/10/2019		05/02/2020	300 000,00	F			1,55	EUR	T	P	N	A-1
0419017	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET CON			01/09/1994	144 826,57	V			5,80	EUR	A	P	N	A-1
103308	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET CON	19/11/2019		01/01/2023	950 000,00	C			1,50	EUR	A	C	N	A-1
11666343693	CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES	30/08/2004		15/01/2005	305 000,00	F			4,57	EUR	A	P	N	A-1
223118E	CAISSE D EPARGNE MIDI-PYRENEES	19/08/2020		05/10/2021	212 400,00	F			1,31	EUR	A	P	N	A-1
358425E	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES	23/04/2021		05/08/2024	800 000,00	C			0,78	EUR	A	P	N	A-1
4380374	CAISSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	17/12/2014		05/01/2016	250 000,00	F			3,04	EUR	A	P	N	A-1
4670844	CAISSE EPARGNE/ PRELEVEMENT			05/09/2016	150 000,00	F			2,00	EUR	T	P	N	A-1
4852985	CAISSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	14/02/2017		05/06/2017	143 000,00	F			1,57	EUR	T	P	N	A-1
4932329	CAISSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	01/06/2017		05/09/2017	500 000,00	F			1,49	EUR	T	P	N	A-1
5272381	CAISSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	18/04/2018		05/06/2019	156 000,00	F			1,57	EUR	A	P	N	A-1
6186739	CAISSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	15/10/2002		20/02/2003	305 000,00	F			5,40	EUR	A	P	N	A-1
83753829169	CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES	02/09/2009		15/01/2010	400 000,00	F			4,14	EUR	A	C	N	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt					1 250 000,00									
060264	CACIB - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	12/07/2006		15/11/2007	850 000,00	F			3,80	EUR	A	P	N	A-1
80204	CACIB - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	26/05/2008		15/08/2009	400 000,00	F			4,67	EUR	A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)
Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					7 266 226,57								
TOTAL GENERAL					7 266 226,57								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Emprunts et dettes au 01/01/2022										Annuités de l'exercice		ICIE de l'exercice				
		Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2022	Durée résé- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)						
163 Emprunts obligataires (Total)																		
Néant																		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																		
1641 Emprunts en euros																		
007320110221		N			4 689 352,68													40 670,46
007320110222		N			4 121 972,68													38 442,38
00748297619		N			160 683,67	20,78	F	2,46	5 209,30	5 801,91								482,74
030552E		N			642 734,72	20,78	F	2,47	20 837,19	23 207,63								1 930,96
0419017		N			193 852,06	5,99	F	4,91	28 435,16	9 867,07								1 871,05
103308		N			243 654,24	7,99	F	1,55	28 833,41	3 609,59								508,71
11666343693		N			27 500,42	4,65	V	3,05	6 897,67	495,01								
223116E		N			950 000,00	35,00	C	1,50										14 236,93
358425E		N			62 874,80	2,99	F	4,57	20 028,99	2 873,38								1 881,90
4380374		N			199 493,44	14,00	F	1,31	13 075,64	2 613,36								576,60
4670844		N			557 610,41	2,84	C	0,78		4 592,03								
4652935		N			163 221,45	8,99	F	3,04	16 040,35	4 961,93								4 412,17
4932329		N			100 133,83	9,67	F	2,00	9 669,22	1 930,46								125,64
5272381		N			101 297,33	10,42	F	1,57	9 182,03	1 536,49								100,43
6186739		N			361 627,83	10,67	F	1,49	32 050,52	5 208,24								340,92
83753829169		N			125 374,23	10,99	F	1,57	10 530,80	1 968,38								1 026,73
16441 Opérations afférentes à l'emprunt		N			24 014,25	0,98	F	5,40	24 014,25	1 296,77								
060264		N			208 000,00	12,99	F	4,14	16 000,00	8 611,20								7 617,80
80204		N			567 380,00				51 276,00	24 062,01								5 558,08
		N			318 760,00	8,99	F	3,80	35 416,00	12 280,73								1 394,85
		N			248 620,00	11,99	F	4,67	15 860,00	11 771,28								4 163,23
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																		
Néant																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)																		

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

IV - ANNEXES		IV											
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.2											
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													
A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)		Emprunts et dettes au 01/01/2022											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée rés- iduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ONE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				4 689 352,68					292 080,53	102 625,46			670,46
TOTAL GENERAL													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL ()														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	--	--	---	--

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	18					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	4 689 352,68					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2022 après opérations de couverture éventuelles.

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00 €		02/09/2009
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	202-Frais d'études, d'élaborat°, de modificat° PLU Agenc. et aménag. de bât., inst. élect. et téléphonique Appareils de laboratoire Appareils de levage - Ascenseurs Autres agencements et aménagements de terrains Bâtiments légers - Abris Camions et véhicules Coffre-fort Equipements de garage et atelier Equipements des cuisines Equipements sportifs Frais liés à la réalisat° des documents d'urbanis. Installations de voirie Installations et appareils de chauffage Literie - Canapé Logiciels Matériel de bureau électrique et électronique Matériel de restauration Matériel informatique Matériel technique électrique ou électronique Matériels classiques Mobilier Plantations Voitures	5 15 5 30 15 15 8 30 15 10 10 5 30 10 5 2 5 3 2 5 6 10 20 5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		849 795,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		849 795,00	0,00
1641	Emprunts en euros	798 515,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	51 280,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	849 795,00	539 163,70		1 388 958,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
 EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		III 1 237 457,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		608 196,00	0,00
10222	FCTVA	135 800,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	29 000,00	0,00
1381	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1387	Budget communautaire et fonds structurels	400 000,00	0,00
1388	Autres	43 396,00	0,00
Ressources propres internes (b)(2)		629 261,00	0,00
2804172	Bâtiments et installations	5 108,00	0,00
2804173	Projets d'infrastructures d'intérêt national	1 277,00	0,00
280422	Bâtiments et installations	2 895,00	0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	20 007,00	0,00
281311	Hôtel de ville	214 225,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	54 252,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	4 662,00	0,00
28138	Autres constructions	5 606,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	12 515,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 756,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	22 514,00	0,00
28158	Autres install., matériel et outillage techniques	330,00	0,00
28181	Install.générales, agencement & aménagements divers	2 173,00	0,00
28182	Matériel de transport	6 830,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 989,00	0,00
28184	Mobilier	7 946,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	79 570,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 520,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	115 086,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 237 457,00	1 057 351,45	814 026,59		3 108 835,04

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 388 958,70
Ressources propres disponibles	IV 3 108 835,04
Solde	V = IV - II (6) 1 719 876,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2022
	Année	Profil				
Totaux des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						
MAISON DE RETRAITE B	2005	P	TRAVAUX EXTENSION MAISON D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	2 272 806,00	1 363 297,75
MAISON DE RETRAITE B	2005	P	TRAVAUX EXTENSION MAISON D	CREDIT FONCIER DE FRANCE	983 900,50	469 164,87
TARN ET GARONNE HABI	2013	P	ACQUISITION ET RENOVATION D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	1 108 065,50	722 929,83
TARN ET GARONNE HABI	2013	P	ACQUISITION ET RENOVATION D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	19 576,00	16 717,88
TARN ET GARONNE HABI	2013	P	ACQUISITION ET RENOVATION D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	4 894,00	4 378,91
TARN ET GARONNE HABI	2013	P	ACQUISITION ET RENOVATION D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	5 096,00	4 239,66
TARN ET GARONNE HABI	2013	P	ACQUISITION ET RENOVATION D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	1 274,00	1 112,10
TARN ET GARONNE HABI	2020	P	REHABILITATION DE 14 LOGEMEN	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	150 000,00	144 754,50
Totaux généraux					2 272 806,00	1 363 297,75

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)			Index (4)	Niveau de taux
8	Annuelle	V		3,15	V			48 747,36	91 636,89
15	Annuelle	V		3,93	V	A-1		18 297,43	49 450,72
32	Annuelle	F		1,85	F	A-1		28 411,14	36 292,11
42	Annuelle	F		1,85	F	A-1		309,28	387,64
32	Annuelle	F		1,05	F	A-1		81,01	69,86
42	Annuelle	F		1,05	F	A-1		44,52	112,16
24	Annuelle	F	EURIBOR	1,10	F	A-1	EURIBOR	1 592,30	21,20
								48 747,36	91 636,89

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	140 384,25
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	394 705,99
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	535 090,24
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 334 699,31

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	12,34
---	-------------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		B1.3 B1.4 B1.5 B1.6
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant	Total (2)
					2023	2024	2025	2026		
2020	COPIEUR RICOH SG/PM/ST/EC/URB	9 860,00	CM-CIC LEASING	5	9 860,00	9 860,00	2 470,00		22 190,00	
2020	COPIEUR RICOH EP	2 080,00	CM-CIC LEASING	5	2 080,00	2 080,00	520,00		4 680,00	
2020	COPIEUR RICOH EM	1 040,00	CM-CIC LEASING	5	1 040,00	1 040,00	260,00		2 340,00	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2022	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

* Au profit d'organismes privés (1)		IV	
NEANT		B1.3	B1.4
Total		B1.5	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2022 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2022. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2022	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
					8 068,00
65738	Autres organismes				
	Subvention de fonctionnement		OCCE82 - COOP.SCOLAIRE EC.MATERNEL	Association	1 900,00
	Subvention de fonctionnement		OCCE82 ECOLE PRIMAIRE BEAUMONT	Association	6 168,00
6574	Subv.fonct. aux asso. & autres pers. de droits privé				155 673,00
	Subvention de fonctionnement		ACCA DE BEAUMONT DE LOMAGNE	Association	500,00
	Subvention de fonctionnement		AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	6 000,00
	Subvention de fonctionnement		ASS. FERMAT SCIENCE	Association	6 000,00
	FPIC		ASS. FERMAT SCIENCE	Association	4 500,00
	Mise à disposition personnel		ASS. FERMAT SCIENCE	Association	24 644,00
	Mise à disposition personnel		ASS. LES P TITS LOUPS	Association	561,00
	Subvention de fonctionnement		ASS. SOCIOCULTURELLE	Association	22 900,00
	FPIC		ASS. SOCIOCULTURELLE	Association	3 720,00
	Subvention de fonctionnement		BEAUMONT LAVIT LOMAGNE VOLLEY CLUB	Association	1 500,00
	Subvention de fonctionnement		CINELOMAGNE	Association	900,00
	Subvention de fonctionnement		CROIX ROUGE BEAUMONTOISE	Association	500,00
	Subvention de fonctionnement		DANC IN LOMAGNE	Association	500,00
	FPIC		ECOLE DE RUGBY - STADE BEAUMONTOIS L	Association	9 000,00
	Subvention de fonctionnement		ECOLE DE RUGBY - STADE BEAUMONTOIS L	Association	2 000,00
	Mise à disposition personnel		ECOLE DE RUGBY - STADE BEAUMONTOIS L	Association	2 288,00
	Subvention de fonctionnement		ENTREE DANS LA DANSE	Association	200,00
	Subvention de fonctionnement		FOOTBALL CLUB BEAUMONTOIS	Association	9 000,00
	FPIC		FOOTBALL CLUB BEAUMONTOIS	Association	2 070,00
	Subvention de fonctionnement		GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	180,00

IV

B1.7

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention de fonctionnement		JUDO CLUB BEAUMONTOIS	Association	500,00
	Subvention de fonctionnement		KARATE CLUB	Association	300,00
	Subvention de fonctionnement		LA FABRIQUE	Association	500,00
	Subvention de fonctionnement		LA GAULE BEAUMONTOISE	Association	150,00
	Subvention de fonctionnement		LE FIL DE SOIE	Association	200,00
	Subvention de fonctionnement		MELOMAGNE	Association	600,00
	FPIC		MIDI GASCOGNE CENTRE DE READAPTATIO	Association	900,00
	Subvention de fonctionnement		PAN TINTAT AMICALE DES ANCIENS JOUEUR	Association	8 000,00
	Subvention de fonctionnement		PETANQUE BEAUMONTOISE	Association	200,00
	Subvention de fonctionnement		POUMPILS BEAUMONTOIS	Association	500,00
	Subvention de fonctionnement		SOCIETE DES COURSES DE BEAUMONT	Association	10 000,00
	Subvention de fonctionnement		STADE BEAUMONTOIS LOMAGNE RUGBY	Association	32 000,00
	FPIC		TENNIS CLUB BEAUMONTOIS	Association	360,00
	Subvention de fonctionnement		VIS TA LOMAGNE (GERB)	Association	4 500,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		9,00	1,00	10,00	9,00	0,60	9,60
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,60	1,60
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	6,00		6,00	6,00		6,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		31,00	4,00	35,00	33,60	0,85	34,45
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	1,00	4,00	3,00	0,85	3,85
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	6,00		6,00	6,00		6,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	16,00	3,00	19,00	18,60		18,60
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4,00		4,00	4,00		4,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00		1,00	1,00		1,00
SOCIAL		4,00	1,00	5,00	3,00	1,95	4,95
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DE	C	2,00		2,00	2,00		2,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	2,00	1,00	3,00	1,00	1,95	2,95
ANIMATION		1,00		1,00	1,00		1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00	1,00		1,00
CULTUREL		1,00	1,00	2,00	1,90		1,90
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE C	C		1,00	1,00	0,90		0,90
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2	B	1,00		1,00	1,00		1,00
POLICE MUNICIPALE		1,00		1,00	1,00		1,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		47,00	7,00	54,00	49,50	3,40	52,90

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail = 100% présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutément à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367		3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367		3-2	CDD
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2ÈME CL. DE	C	S	367		3-1	CDD
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2ÈME CL. DE	C	S	367		3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367		3-a°	CDD
AGENT D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE	C	TECH			A	A / Autres : contrats aidés
AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	C	TECH			A	A / Autres : contrats aidés
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés) durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Cté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise		TPU	
Autres organismes de regroupement			
Syndicat SYGRAL		Sans fiscalité propr	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	CCAS			Action sociale	
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						
Régie autonome	Régie Cinéma - Centre Culturel			21820013700139	Culturel	
Service de l'Eau et de l'Assainissement	Service Assainissement			21820013700071	Assainissement	X

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2021	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2021 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2021 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %	10,960 %	0,000 %		0,000 %
TFPB	3 971 000,000	3,331 %	54,450 %	0,000 %	2 162 210,000	3,331 %
TFPNB	139 100,000	3,729 %	115,570 %	0,000 %	160 758,000	3,729 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	4 110 100,000	3,344 %			2 322 968,000	3,358 %

AR Prefecture

082-218200137-20220411-22_022-BF
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022